

Fiche de poste
Ministère de la justice
Direction des services judiciaires

Intitulé du poste :	Assistant de justice à la cour d'appel d'ORLEANS
Affectation :	Ministère de la Justice Direction des services judiciaires Cour d'appel d'ORLEANS
Localisation :	44 rue de la Bretonnerie 45 044 ORLEANS CEDEX
Poste profilé :	Oui

L'assistant de justice apporte son concours aux magistrats auprès desquels il est affecté. Ces magistrats lui assurent une formation pratique et théorique sur les missions qui sont les leurs et le soutiennent dans son projet professionnel qui peut être celui de devenir magistrat.

Il dispose d'un statut de contractuel de l'État. Le premier contrat sera conclu pour une durée de deux ans. Une période d'essai est prévue sur une durée de trois mois. Ce contrat sera susceptible d'être renouvelé pour une durée maximale supplémentaire de deux années.

Il travaille 720 heures par an, soit 60 heures par mois (deux jours par semaine) et bénéficie de 10 jours de congés sur 12 mois.

La rémunération correspond au SMIC horaire.

Ces fonctions exercées à temps partiel permettent à la personne ainsi recrutée de parfaire sa culture judiciaire et de développer des connaissances ainsi que des réflexes de rédactions qui peuvent être particulièrement utiles dans le cadre de la préparation de concours et d'examens, tels que ceux de l'école nationale de la magistrature ou du barreau.

I – Missions et organisation :

Le ressort de la cour d'appel d'Orléans couvre les départements du Loiret (45), du loir-et-Cher (41) et de l'Indre-et-Loire (37) soit une superficie de 19 244km pour une population de 1 610 840 habitants. Il s'agit de 3 des 6 départements qui composent la région Centre Val-de-Loire.

Le ressort de la cour compte 4 tribunaux judiciaires à Tours, Orléans, Blois et Montargis, 4 conseils de prud'hommes ainsi que 3 tribunaux de commerce à Tours, Orléans et Blois.

L'arrondissement judiciaire d'Orléans quant à lui comprend un tribunal judiciaire, un TCS, un conseil de prud'homme et une maison de la justice et du droit. La juridiction est composée de 36 magistrats, 9 au parquet et 27 au siège.

Mission générale de l'assistant de justice

L'assistant de justice apporte son concours aux travaux préparatoires réalisés pour l'exercice de leurs attributions par les magistrats de la cour d'appel.

L'assistant de justice a notamment en charge la préparation des rapports qui sont présentés à l'audience par les magistrats en charge des dossiers.

Il participe à la constitution concrète d'une véritable équipe autour du juge, en priorité dans des contentieux complexes et/ou dans les contentieux qui présentent des stocks importants, du fait d'une situation de retard ou de longs délais de traitement.

Il travaille en étroite collaboration avec les magistrats et les agents du greffe .

L'assistant de justice, placé auprès du premier président de la cour d'appel qui peut l'affecter pour des missions ponctuelles de quelques semaines ou longues de plusieurs mois auprès des différentes chambres de la cour d'appel

II - Description du poste

Le contentieux spécifique à traiter

L'affectation d'un assistant de justice sur la 1ère chambre civile de la cour d'appel d'Orléans présente un intérêt certain pour la personne recrutée compte tenu de la variété du contentieux traité par cette chambre (responsabilité civile en

matière de construction, vente immobilière, plus généralement droit des contrats civils, le contentieux de la propriété immobilière, l'indemnisation du préjudice corporel, le contentieux des successions etc)

Il s'agira de faire de la recherche de doctrine et de jurisprudence actualisée mais aussi de contribuer à la préparation des dossiers audiençés.

Localisation du poste et tâches à effectuer

Rattaché fonctionnellement à la présidente de la chambre civile de la cour d'appel d'Orléans, l'assistant de justice relève hiérarchiquement de la première présidente.

Il se voit confier l'étude des dossiers en amont des échéances décisionnelles :

- recherche de jurisprudence et de doctrine,
- résumé des faits, des moyens et des prétentions des parties,

III - Compétences requises

L'assistant de justice devra disposer au moment d'un master en droit.

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
- Maîtrise de l'organisation judiciaire - bon niveau en droit - intérêt pour le droit civil	- Maîtrise de l'outil Internet ou Intranet - Qualité de rédaction et de synthèse - Gérer les calendriers, les priorités et les contraintes - Sens du travail en équipe	- Sens de l'organisation - Disponibilité - Discrétion - Adaptabilité, réactivité - Capacité à travailler en équipe - Sens de la communication - Capacité à rendre compte

Renseignements et candidatures :

Mme ferréole DELONS
Secrétaire générale de la première présidence
sg.pp.ca-orleans@justice.fr
tel: 02 38 74 57 99